

LE SECRET DE MAËL

Un dessin animé sur la différence et le syndrome d'Angelman



L'Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA) avec le soutien de la Fondation Groupama pour la Santé, vous propose un nouveau dessin animé «Le Secret de Maël». L'objectif de ce support est de sensibiliser les jeunes enfants, mais aussi un large public, aux questions du **handicap** et de la **différence**. Il vise également à parler et faire parler du syndrome d'Angelman de façon simple et ludique.

Les chiffres le prouvent, les personnes handicapées sont de plus en plus intégrées dans notre société. Cependant, sont-elles incluses au sein de celle-ci ? Dans le cadre du handicap, l'inclusion signifie que

toute personne a le droit de vivre dans la société comme tout un chacun. Or, le regard des autres sur ces personnes handicapées physiques ou mentales montre que nous sommes encore loin de cette définition.

Concernés quotidiennement par cette question, les parents membres de l'AFSA tentent de faire bouger les choses à travers ce dessin animé.

A l'initiative de Mathilde Suc-Mella, membre de l'AFSA et maman d'un enfant porteur du syndrome d'Angelman, ce projet produit par la société «Tout Pour Le Mieux» a demandé plusieurs mois de réflexion et de réalisation. Le souhait de l'AFSA est, à travers ce film, de promouvoir le principe de l'**inclusion** des personnes porteuses de handicap dans notre société. Car à travers l'histoire de Maël, nous voyons naître une relation possible entre des enfants qu'à priori tout oppose...

Ce film va permettre également d'informer et de communiquer sur le syndrome d'Angelman de manière imagée, le but ultime étant de favoriser l'inclusion des enfants atteints par ce syndrome dans leur entourage proche (fratrie, famille élargie, amis, etc) et leurs différents lieux de vie (crèche, école maternelle, centre de loisirs, école spécialisée...).

Lien vers le film : <http://youtu.be/d2sECQDAZG4>

Qu'est ce que le syndrome d'Angelman ?

Comment est-il représenté dans le film ?

Le syndrome d'Angelman est une maladie neurogénétique rare qui résulte d'une anomalie génétique sur le chromosome 15.

Elle concerne les garçons comme les filles, et touche environ 1 naissance sur 12000 à 20000.

Elle se manifeste par des troubles de la motricité et de l'équilibre, une absence de langage orale, une épilepsie, une déficience intellectuelle, des troubles de la sensorialité...

Dans le dessin animé, Maël présente, de façon réaliste, un grand nombre de ces symptômes ; pour autant, il présente le syndrome sous une forme qui lui est propre. Chaque personne en situation de handicap est à la fois unique, et représentative des problématiques liées à la différence. Nous espérons ainsi que par ce petit film, le regard sur les personnes porteuses du syndrome d'Angelman pourra évoluer. L'exemple de Maël pourrait aider à favoriser le vivre ensemble et montrer que, quelles que soient les déficiences, une relation est possible.

Liens utiles :

www.angelman-afsa.org
www.fondation-groupama.com
www.toutpourlemieux.com

Contact presse :

Faustine Bourgoïn
AFSA
faustine.bourgoïn@angelman-afsa.org
02.32.92.91.68 / 06.15.36.39.24

Durée : 5 min

Réalisation, production : Franck Hérouard, société « Tout Pour le Mieux » (Rouen).

Scénario : Franck Hérouard, François Accard, Mathilde Suc-Mella, Denise Laporte.

Story-Board, animation : Jennifer Happert.

Personnages : Christelle Lardenois et Cédric Pérez.

Musique Originale : Florent Dion.

Mixage son : Benoît Stefani.

Voix : Maud, Zoé, Julie Allainmat, François Accard

